



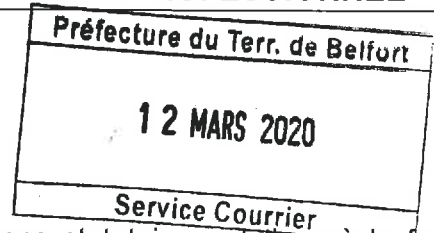
Centre de Gestion  
de la Fonction  
Publique Territoriale

**TERRITOIRE DE BELFORT**  
**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**  
n° 2020/ 22

**ARRETE PORTANT LISTE D'APTITUDE AU TITRE DE LA PROMOTION INTERNE AU CHOIX  
AU GRADE DE REDACTEUR TERRITORIAL APRES EXAMEN PROFESSIONNEL**

Le Président,

VU



- La loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment l'article 39 ;
- Le décret n° 2013 - 593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;
- Le décret n° 2010 - 329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale, et notamment, son article 9 ;
- Le décret n° 2012 - 924 du 30 juillet 2012 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux, et notamment son article 27 ;
- L'arrêté n° 2019 - 99 du 16 décembre 2019 portant ouverture de 4 postes à la promotion interne au grade de rédacteur territorial (ancien statut particulier article 6-1, a et b du décret 95-25 du 10 janvier 1995 version en vigueur au 30 novembre 2011) ;

**CONSIDERANT**

- Le compte-rendu de la séance de la Commission Administrative Paritaire B du 10 mars 2020 ;

**ARRETE**

**Article 1**

Est inscrite sur liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial à la promotion interne après examen professionnel, au titre de l'article 27 du décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 :

Christine <b>ROBIN</b>	Territoire habitat
------------------------	--------------------

**Article 2**

Le présent arrêté sera transmis à Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort et publié.

Belfort, le 12 mars 2020

Le Président,  
Robert DEMUTH

